

BÂTIR NOTRE COMMUNAUTÉ
ENSEMBLE

NOTES D'ALLOCATION

M. DAVID BROWN

COLLOQUE DES ÉLUS 2003



Communauté métropolitaine
de Montréal

Vision 2025

Commentaire de David Brown

Cette courte présentation comporte trois sections: (1) un aperçu des énoncés de vision dans d'autres villes régions de l'Amérique du Nord, (2) une analyse des principes qui sous-tendent les énoncés de vision étudiés et (3) un examen de mesures particulières qui peuvent être adoptées dans la région de Montréal.

L'étude des énoncés de vision met en lumière des thèmes communs à beaucoup de régions. Mentionnons notamment (1) un équilibre entre la croissance économique et l'intégrité environnementale, (2) des quartiers sûrs, salubres et au caractère distinct, (3) des centres-villes vivants, (4) un soutien aux moins bien nantis, (5) un partenariat entre le secteur public et le secteur privé et (6) et la participation des citoyens au processus de prise de décision.

Les principes sous-jacents aux énoncés de vision régionaux en Amérique du Nord reposent essentiellement sur le paradigme du développement durable, qui a été popularisé par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement en 1987. Rappelons que le rapport de la commission, le rapport Brundtland, proposait une définition du développement durable qui parlait d'une part de l'équité entre les générations mais aussi, d'autre part, de l'équité entre riches et pauvres, de leur capacité à participer au processus de développement. Un grand nombre d'énoncés de vision en Amérique du Nord accordent également une importance considérable aux moyens d'augmenter la diversité sociale et ethnique dans les régions urbaines. Dans certains cas, ces principes sont mis de l'avant pour attirer créateurs et augmenter la compétitivité économique.

Comme le suggère la double définition du rapport Brundtland, il est utile de faire la distinction entre l'utilisation durable des ressources et le développement durable. Alors que le premier aspect vise à harmoniser l'exploitation des ressources et les émissions avec la capacité des systèmes naturels, le deuxième, du moins sur le plan humain, est axé essentiellement sur l'encadrement collectif d'un processus de changement continu dans un monde où chaque individu et chaque communauté évoluent. Le développement humain est un processus constant qui doit être évalué d'un point de vue qualitatif et non seulement quantitatif.

En dernier lieu, je souligne trois principaux sujets de préoccupation qui doivent être pris en considération à Montréal : le transport et l'aménagement du territoire, l'éducation et la gouvernance. Des mesures pratiques peuvent être prises par la CMM et ses partenaires pour appuyer concrètement les processus de développement dans ces trois domaines.